

**RELEVÉ DES INSECTES ET DES MALADIES DES ARBRES
AU QUÉBEC**

FAITS SAILLANTS À LA FIN DE JUILLET 2006

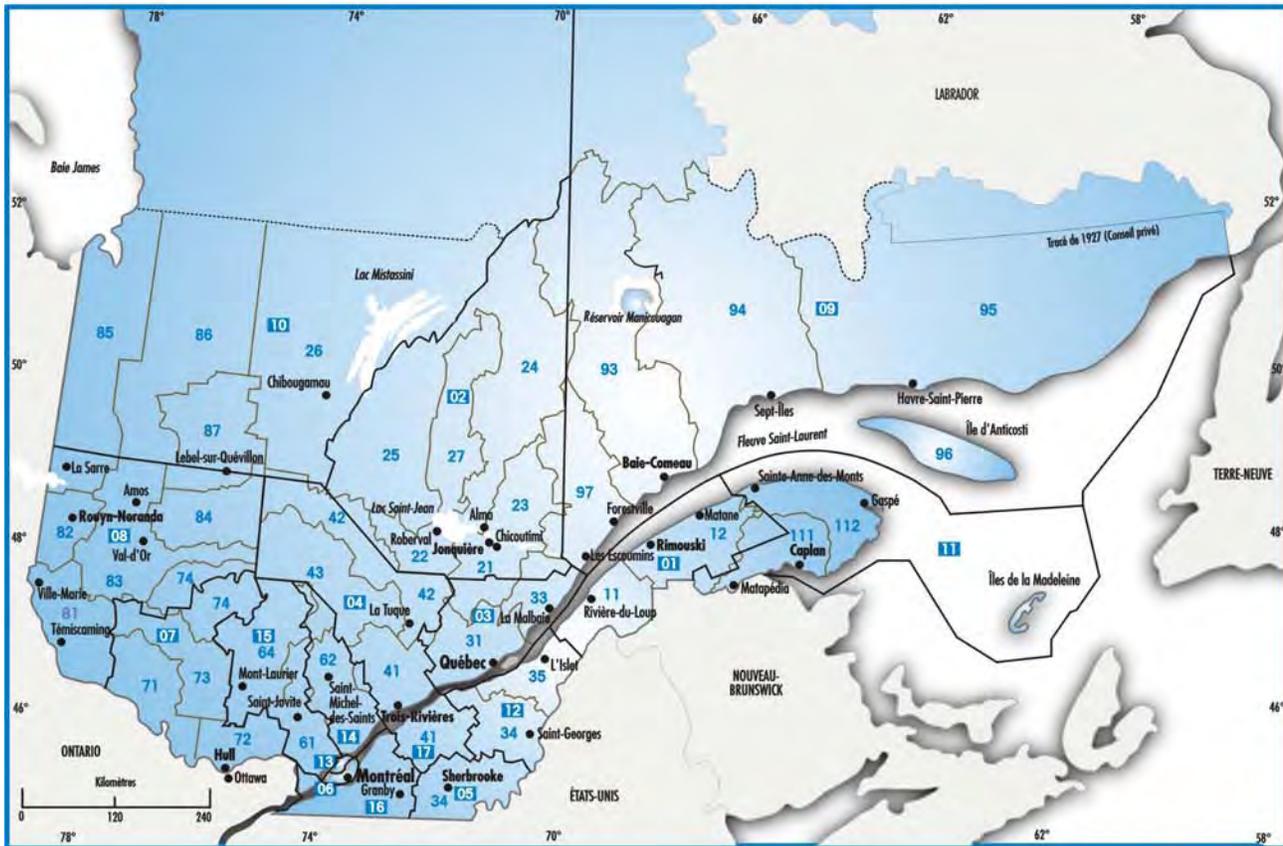
DIRECTION DE LA PROTECTION DES FORÊTS

Septembre 2006

INTRODUCTION

Ce rapport mi-saison des insectes et maladies des arbres du Québec dresse un bilan des principaux problèmes entomologiques et pathologiques qui ont affecté les forêts québécoises depuis le printemps jusqu'à la fin de juillet 2006. L'information qu'il renferme provient principalement des observations faites par les 16 techniciens en protection des forêts qui travaillent dans les diverses régions administratives du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) ainsi que des relevés aériens effectués par la Direction de la protection des forêts (DPF). Les données présentées sont générales et ne portent que sur les cas jugés les plus pertinents en forêt naturelle ainsi que dans les plantations. On trouvera également dans ce rapport un bilan des inspections phytosanitaires réalisées dans les pépinières forestières dans le but de certifier l'état de santé des plants destinés au reboisement.

Les unités territoriales retenues pour situer les phénomènes sont les régions administratives du Québec ainsi que les unités de gestion du MRNF. Les limites de ces entités administratives sont indiquées sur la carte 1. Les noms des localités citées dans le rapport sont conformes à ceux du *Répertoire toponymique du Québec* accessible en ligne à l'adresse : www.toponymie.gouv.qc.ca. On peut obtenir de l'information supplémentaire et des précisions quant aux endroits où des ravageurs ont été détectés en s'adressant à la Direction de la protection des forêts ou en consultant le site Internet **Feux, insectes et maladies des arbres au Québec** (FIMAQ) au www.mrnf.gouv.qc.ca/forets/fimaq/index.jsp.



**LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES
DU QUÉBEC**

- 01 Bas-Saint-Laurent
- 02 Saguenay–Lac-Saint-Jean
- 03 Capitale-Nationale
- 04 Mauricie
- 05 Estrie
- 06 Montréal
- 07 Outaouais
- 08 Abitibi-Témiscamingue
- 09 Côte-Nord
- 10 Nord-du-Québec
- 11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine
- 12 Chaudière-Appalaches
- 13 Laval
- 14 Lanaudière
- 15 Laurentides
- 16 Montérégie
- 17 Centre-du-Québec

LES UNITÉS DE GESTION DU MRNF

- 11 Grand-Portage
- 12 Bas-Saint-Laurent
- 21 Saguenay-Sud
- 22 Roberval
- 23 Shipshaw
- 24 Rivière-Pérignonka
- 25 Saint-Félicien
- 26 Chibougamau
- 27 Mistassini
- 31 Portneuf-Laurentides
- 33 Charlevoix
- 34 Beauce–Estrie
- 35 Appalaches
- 41 Bas-Saint-Maurice
- 42 Windigo
- 43 Gouin
- 61 Rivière-Rouge
- 62 L'Assomption-Matawin
- 64 La Lièvre
- 71 Coulonge
- 72 Basse-Lièvre
- 73 Haute-Gatineau
- 74 Cabonga
- 81 Témiscamingue
- 82 Rouyn-Noranda
- 83 Val-d'Or
- 84 Mégiscane
- 85 Lac-Abitibi
- 86 Harricana
- 87 Quévillon
- 93 Manicouagan-Outardes
- 94 Sept-Îles
- 95 Havre-Saint-Pierre
- 96 Anticosti
- 97 Escoumins-Forestville
- 111 Baie-des-Chaleurs
- 112 Gaspésie

adapté de Ressource et industrie forestières,
Portrait statistique-Édition 1999

MRNF Direction de la conservation des forêts
05/10

Carte 1. Les régions administratives du Québec et les unités de gestion du ministère des Ressources naturelles et de la Faune

Note : La carte ne reflète pas les regroupements actuels de certaines unités de gestion

RÉSUMÉ

La tordeuse des bourgeons de l'épinette est demeurée, cette année encore, le principal ravageur des résineux. Dans les forêts de feuillus, les infestations par la tordeuse du tremble ont continué leur progression.

Les principaux faits marquants jusqu'à la fin de juillet ont été :

- la progression des superficies défoliées par la tordeuse des bourgeons de l'épinette principalement dans la région de l'Outaouais, l'apparition de dégâts dans la région de la Côte-Nord et la persistance des mêmes foyers d'infestation que l'année dernière dans la région des Laurentides, de la Mauricie, du Centre-du-Québec et du Saguenay-Lac-Saint-Jean;
- la diminution des superficies affectées par la tordeuse du pin gris dans la région de l'Outaouais;
- la progression de l'épidémie de tordeuse du tremble dans les régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de la Côte-Nord, du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, de la Capitale-Nationale, de la Mauricie et de Lanaudière.

PROGRAMME DE SURVEILLANCE DES FORÊTS NATURELLES

TORDEUSE DES BOURGEONS DE L'ÉPINETTE

Choristoneura fumiferana

Les aires infestées par la tordeuse des bourgeons de l'épinette ont augmenté en 2006 dans la province. Elles totalisent près de 50 500 hectares comparativement à 43 265 hectares l'année dernière (Tableau 1). Des défoliations ont encore été relevées dans les régions de l'Outaouais, des Laurentides, du Centre-du-Québec, de la Mauricie et du Saguenay–Lac-Saint-Jean alors qu'on détectait, pour la première fois depuis 1992, la présence de dégâts dans la région de la Côte-Nord.

L'épidémie demeure majoritairement concentrée dans les forêts privées du sud de la région de l'Outaouais où des défoliations sont relevées annuellement depuis 1992. Quelque 46 000 hectares y ont été touchés en 2006, soit près de 6 000 hectares de plus qu'en 2005.

Les infestations locales recensées depuis plusieurs années dans les régions des Laurentides, du Centre-du-Québec et de la Mauricie n'ont pas connu d'expansion importante au cours des ans. Les dégâts y ont même été moins étendus et moins graves en 2006. La situation est similaire au Saguenay–Lac-Saint-Jean où l'étendue et la gravité des dégâts ont diminué cette année. Bien que quelques nouveaux foyers soient apparus le long de la rivière Saguenay et dans la plaine du lac Saint-Jean, les défoliations demeurent majoritairement confinées dans les limites de la ville de Saguenay.

Le fait saillant de l'année 2006 est la détection d'îlots de défoliation couvrant quelque 2 300 hectares dans la région de la Côte-Nord. Les forêts affectées sont situées au nord de Baie-Comeau et au nord-ouest de Port-Cartier.

Le suivi des populations de tordeuses des bourgeons de l'épinette se poursuit dans le réseau de surveillance du MRNF. Des inventaires de prévision sont actuellement en cours pour estimer les tendances évolutives des populations et des dégâts qui pourraient survenir en 2007. La Société de protection des forêts contre les insectes et les maladies (SOPFIM) collabore avec le MRNF aux travaux d'inventaire dans les secteurs les plus touchés.

Les données relatives à l'inventaire aérien sont par ailleurs accessibles à l'adresse Internet suivante : www.mrnf.gouv.qc.ca/forets/fimaq/insectes/fimaq-insectes-portrait-superficies.jsp.

Tableau 1 - Superficies affectées par la tordeuse des bourgeons de l'épinette au Québec en 2006 (en hectares)

Régions administratives	Unités de gestion	Niveaux de défoliation			Total
		Léger	Modéré	Grave	
Saguenay– Lac-Saint-Jean	21-23	700	207	325	1 232
		(176) ¹	(131)	(425)	(732)
	22-25	36	0	5	41
		(147)	(225)	(509)	(881)
27	9	0	2	11	
		(0)	(0)	(0)	(0)
	Total	745	207	332	1 284
		(323)	(356)	(934)	(1 613)
Estrie	34-51	0	0	0	0
		(0)	(0)	(0)	(0)
Centre-du-Québec	41	45	14	11	70
		(61)	(58)	(148)	(267)
Mauricie	41	479	172	27	678
		(50)	(388)	(594)	(1 032)
Laurentides	64	17	9	0	26
		(0)	(91)	(0)	(91)
Outaouais	71	3 840	6 924	12 929	23 693
		(1 757)	(5 561)	(14 500)	(21 818)
	72	1 750	3 398	6 274	11 422
		(806)	(3 856)	(7 767)	(12 429)
73-74	2 155	3 270	5 581	11 006	
		(665)	(1 592)	(3 758)	(6 015)
	Total	7 745	13 592	24 784	46 121
		(3 228)	(11 009)	(26 025)	(40 262)
Côte-Nord	93	1 528	415	104	2 047
		(0)	(0)	(0)	(0)
	94-95-96	252	20	0	272
		(0)	(0)	(0)	(0)
	Total	1 780	435	104	2 319
		(0)	(0)	(0)	(0)
Total général		10 811	14 429	25 258	50 498 ²
		(3 662)	(11 902)	(27 701)	(43 265)

1. Superficies touchées en 2005 (entre parenthèses).

2. Ajustement apporté en cours d'année à la superficie infestée en 2005 (43 265 ha par rapport à 48 682 ha) à la suite de l'utilisation d'outils géomatiques qui ont permis d'apporter plus de précision à la planimétrie des aires défoliées.

TORDEUSE DU PIN GRIS

Choristoneura pinus pinus

L'infestation de ce défoliateur du pin gris s'est poursuivie pour une troisième année consécutive sur l'île du Grand Calumet dans la région de l'Outaouais. Les superficies défoliées sont passées de 562 hectares en 2005 à 179 hectares cette année (Tableau 2), en partie à cause des coupes partielles réalisées dans les peuplements affectés. L'insecte est presque disparu dans les brise-vent de pin gris à proximité de la pépinière de Normandin dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean à la suite de la mortalité et de la récolte des arbres affectés durant les dernières années. Le suivi des populations de cet insecte se poursuit dans notre réseau de surveillance. Des renseignements sur les tendances évolutives de l'infestation pour 2006 seront disponibles à l'automne.

Tableau 2 – Superficies affectées par la tordeuse du pin gris au Québec en 2006 (en hectares)

Région administrative	Unité de gestion	Niveaux de défoliation			Total
		Léger	Modéré	Grave	
Outaouais	71	108	53	18	179
		(0) ¹	(0)	(562)	(562)
Total général		108	53	18	179
		(0)	(0)	(562)	(562)

1. Superficies touchées en 2005 (entre parenthèses).

ARPEUTEUSE DE LA PRUCHE

Lambdina fiscellaria fiscellaria

Aucune défoliation n'a été relevée pour cet insecte en 2006. Les prévisions sur l'évolution des populations de ce ravageur pour 2007, établies à l'aide du relevé des œufs, seront disponibles à l'automne.

PORTE-CASE DU MÉLÈZE

Coleophora laricella

En 2006, le porte-case du mélèze a été trouvé principalement dans les régions de la Gaspésie, de la Mauricie et de l'Outaouais. Dans l'unité de gestion de la Baie-des-Chaleurs entre Shigawake et Saint-Omer, des dégâts légers à modérés ont été mentionnés. Encore cette année en Mauricie, le long de l'autoroute 40, des défoliations (30 % à 50 %) causées par cet insecte ont été notées. En Outaouais, des dégâts de faible intensité ont été constatés dans quelques localités de l'unité de gestion de la Coulonge (Vinton, Otter Lake, Campbell's Bay, Ladysmith et Sparling Lake). La source de semences améliorées de mélèzes laricins de Duchesnay portait aussi des traces de l'insecte.

TORDEUSE DU TREMBLE

Choristoneura conflictana

Les populations de ce défoliateur ont continué leur progression en 2006 dans les régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean, de la Côte-Nord, du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, de la Capitale-Nationale, de la Mauricie et de Lanaudière. L'insecte persiste également en Outaouais dans quelques endroits isolés.

Les superficies infestées par la tordeuse du tremble observées depuis 2003 au Saguenay–Lac-Saint-Jean se sont encore agrandies cette année. Les dégâts variant de légers à élevés se trouvent sur le peuplier faux-tremble des peuplements mélangés et feuillus de la plaine du Lac-Saint-Jean (unités de gestion Roberval et Saint-Félicien, Rivière-Pérignon et Mistassini) et des basses-terres de la rivière Saguenay (unité de gestion Saguenay-Sud et Shipshaw) jusque dans les contreforts du Parc des Laurentides. En plus des secteurs qu'elle a touchés en 2005, l'infestation s'est étendue cette année au nord (Girardville, réserve Ashuapmushuan) et à l'ouest (zec de la Lièvre). On note une baisse des populations dans les secteurs de Roberval, de Saint-Hedwidge et de Chambord.

Dans la région de la Côte-Nord, des dégâts plus étendus ont été rapportés dans les mêmes secteurs que l'année dernière (unités de gestion d'Escoumins-Forestville et de Manicouagan-Outardes) et plus à l'est (unité de gestion de Sept-Îles, Havre-Saint-Pierre et Anticosti). La présence de l'insecte s'est généralisée pour s'étendre de la rivière Saguenay jusqu'à la rivière Moisie, à l'est de Sept-Îles. Toutefois, les dégâts semblent généralement moins importants. Dans les secteurs urbains de Ragueneau, de Chute-aux-Outardes, de Pointe-Lebel, de Baie-Comeau et de Sept-Îles, de la défoliation causée par le papillon satiné, *Leucoma salicis*, s'est mêlée à celle de la tordeuse du tremble.

Les infestations dans la région du Bas-Saint-Laurent ont plus que doublé en 2006 dans les unités de gestion de Grand-Portage et du Bas-Saint-Laurent. En plus des foyers actifs l'année dernière, les dommages, généralement de niveau modéré à grave, se sont étendus vers l'est et ont été rapportés dans les municipalités de Saint-Jean-de-Dieu, de Sainte-Françoise, de Trois-Pistoles, de Saint-Simon, de Saint-Moïse et de Sayabec. Dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, des dégâts ont été observés pour une première année le long de la côte entre Sainte-Félicité et Douglstown (unité de gestion de Gaspésie). De légères défoliations ont aussi été relevées près de la Rafale, en bordure de la rivière Cascapédia (unité de gestion de Baie-des-Chaleurs).

L'insecte a causé, dans la région de la Capitale-Nationale, des dégâts significatifs variant de légers à élevés à l'est de la route 381 (Baie-Saint-Paul) jusqu'à la rivière Saguenay (unité de gestion de Charlevoix). Sa présence a aussi été remarquée dans l'unité de gestion des Appalaches sans toutefois causer de défoliations significatives.

La zone touchée par la tordeuse du tremble dans la région de la Mauricie s'étend de l'ouest de la

réserve faunique de Mastigouche (unité de gestion du Bas-Saint-Maurice) jusqu'à l'est de l'unité de gestion de Windigo-et-Gouin (Kiskissink) et au sud jusqu'aux limites de Saint-Georges-de-Champlain. Dans la région de Lanaudière, des superficies de plus de 800 hectares ont été touchées par des défoliations de niveau modéré à grave dans les secteurs de Saint-Zénon et de Saint-Michel-des-Saints.

Dans l'Outaouais, seuls quelques foyers d'infestation demeurent près d'Otter Lake et de Thorne Centre (unité de gestion de Coulonge) ainsi que dans le sud de l'unité de gestion de Haute-Gatineau. Les défoliations y sont légères (25 % ou moins de défoliation).

LIVRÉE DES FORÊTS

Malacosoma disstria

Aucune infestation de la livrée des forêts n'a été relevée cette année bien que des colonies aient été rapportées au sud de Fort-Coulonge (région de l'Outaouais) et dans le sud-est de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

SPONGIEUSE

Lymantria dispar

En 2006, la spongieuse a encore défolié les chênes rouges de la plantation expérimentale située près de Saint-Anicet (région de la Montérégie). Des populations plus imposantes qu'en 2005 ont défolié gravement 70 % des arbres. Ailleurs, on a recensé deux foyers de faible intensité : l'un de chênes rouges à Chambly dans la région de la Montérégie et l'autre à Caldwell en Outaouais (unité de gestion de la Coulonge).

ENROULEUSE DE L'ÉRABLE

Sparganothis acerivorana

Cette enrouleuse des érablières a été très active en 2006. Des défoliations légères à élevées ont été relevées sur plusieurs hectares dans les régions des Laurentides et de l'Outaouais. Dans la région des Laurentides, des défoliations élevées ont été notées sur des érables matures dans les secteurs de Prévost, de Saint-Sauveur-des-Monts, vallée de la rivière Rouge, de Vendée et de Rivington à Conception. Plusieurs foyers observés qui couvraient dans l'ensemble plusieurs hectares seront déterminés plus tard. Dans la région de l'Outaouais, des graves dégâts ont été trouvés au lac du Diable (unité de gestion de Basse-Lièvre) et au lac Nominique (unité de gestion la Lièvre). Des dégâts modérés ont été évalués au lac Marie-Le Franc (unité de gestion de la Basse-Lièvre). Ce sont toutefois surtout des défoliations légères qui ont été relevées dans plusieurs secteurs de l'unité de gestion de la Coulonge et dans la partie sud de l'unité de gestion de la Haute-Gatineau.

PAPILLON SATINÉ

Leucoma salicis

En 2006, les chenilles du papillon satiné ont défolié gravement diverses espèces de peupliers trouvés sur des terrains privés ou dans de petits boisés. Ses dégâts ont été aperçus notamment dans la région de la Capitale-Nationale, en Chaudière-Appalaches et sur la Côte-Nord.

LÉCANIES

Parthenolecanium spp.

La présence de ces insectes a été grandement remarquée en 2006. Plusieurs essences, notamment l'érable à sucre, le chêne rouge, le frêne d'Amérique et l'orme d'Amérique, ont vu leurs branches, et même leur tronc sur les jeunes plants, complètement recouverts par ces cochenilles. Dans certains endroits, des dégâts tel l'assèchement des branches ou des plants ont été observés. On a également noté de la mortalité sur la régénération. Ces méfaits ont été recensés surtout en Beauce, dans Lanaudière et dans les Laurentides.

MALADIES DES BRANCHES ET DU FEUILLAGE

L'antracnose, causée par *Discula umbrinella* et *Discula fraxinea*, a été très active au printemps 2006 et s'est attaquée à plusieurs feuillus dont l'érable, le chêne et le frêne. Dès le début de l'été, de nombreuses maladies foliaires se sont développées sur les feuilles des arbres. Nous avons observé, entre autres, de la criblure, *Phlæosporella padi*, sur les *Prunus*, la cloque des feuilles, *Taphrina dearnessii*, sur l'érable rouge, la tache goudronneuse, *Rhytisma acerinum*, sur l'érable de Norvège, la tache septorienne, *Septoria populicola*, sur le peuplier ainsi que la tache marssoninéenne, *Marssonina juglandis*, et la moisissure blanche, *Microstoma juglandis*, sur le noyer. Les dégâts causés par les rouilles ont aussi été abondants sur une multitude d'hôtes dont une rouille blanche des aiguilles, *Uredinopsis* spp., sur le sapin. Aussi, la rouille des aiguilles, *Chrysomyxa ledicola*, et la rouille des cônes, *Pucciniastrum americanum* ont été rapporté sur l'épinette. Les conditions humides du mois de juillet ont favorisé le développement de plusieurs maladies des pousses telles la moisissure grise, *Botrytis cinerea*, sur le sapin et le cèdre, la brûlure des pousses, *Sirococcus conigenus*, sur l'épinette, la brûlure des rameaux, *Sphaeropsis sapinea*, sur du sapin, de l'épinette et des pins et la tache brune des aiguilles du mélèze, *Mycosphaerella laricina*, sur des mélèzes exotiques.

DÉGÂTS CLIMATIQUES

Deux épisodes de précipitations verglaçantes ont affecté le sud-est de la Gaspésie. Le premier est survenu à la fin du mois de décembre 2005 et le deuxième à la mi-février 2006. Le poids de la neige humide et de la glace a fait ployer les arbres et a causé des bris de cime dans des peupleraies et des plantations d'épinettes noires et d'épinettes de Norvège, surtout en bordure des peuplements. L'est de l'unité de gestion de la Gaspésie, de Port-Daniel à Gaspé, a été plus gravement atteint. Le même phénomène a affecté des pins rouges, des mélèzes et des peupliers dans l'unité de gestion de Beauce-Estrie, près de Mégantic et de Coaticook et sur les trembles, les bouleaux à papier, les mélèzes et les sapins, à l'est de la rivière Chaudière.

Au début du mois de juin, des cimes de sapins ont cassé dans quelques sites des unités de gestion de la Coulonge, de Beauce-Estrie et des Appalaches. De plus, une tempête de vents violents, survenue le 17 juillet, a endommagé des érables près du Mont-Tremblant (unité de gestion de la Rivière-Rouge) et 20 hectares de forêts mélangées à Notre-Dame-de-la-Merci (unité de gestion de L'Assomption-Matawin).

À la fin du mois d'avril, dans la région de l'Outaouais, des températures sous le point de congélation ont entraîné le gel des jeunes feuilles de chêne rouge et de frêne blanc, près du lac Lafrenière, de Waltham et de Shawville.

PROGRAMME DE SURVEILLANCE DES PÉPINIÈRES

En 2006, les inspections phytosanitaires de certification ont débuté le 23 février et se poursuivront jusqu'à l'automne. Au total, 26 pépinières, réparties dans 12 régions administratives, ont été visitées en vue de la délivrance des certificats phytosanitaires. À la fin de juillet, 923 lots de plants avaient été certifiés.

De l'automne 2005 au printemps 2006, les conditions climatiques ont entraîné des dommages de gelures, de décoloration de feuillage et de mortalité des racines. De la **dessiccation hivernale** a été observée dans 69 lots de plants de 18 pépinières établies dans presque toutes les régions administratives, sauf la Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches. Le **gel racinaire** a été relevé dans 82 lots de plants de 19 pépinières établies dans les 12 régions administratives. Pour leur part, les **gels automnaux** ont endommagé 25 lots de plants cultivés en récipients, dans 9 pépinières, réparties dans 9 régions. Des plants de chênes rouges, d'érables rouges, d'épinettes blanches, d'épinettes noires, de mélèzes européens et de mélèzes hybrides ont été affectés. Le **gel hivernal** a été observé dans 61 lots de 17 pépinières réparties dans toutes les régions sauf la Capitale-Nationale. Des plants d'épinettes blanches, d'épinettes de Norvège, d'épinettes noires, de pins blancs et de pins gris, tous produits en récipients, ont été endommagés.

Des dégâts aux racines causés par des **excès d'eau** ont été notés sur des plants de chênes rouges, d'épinettes blanches, d'épinettes noires, d'épinettes de Norvège, de pins gris et de pins rouges dans 41 lots de 14 pépinières réparties dans 9 régions. Le pourcentage de plants affectés à différentes échelles d'évaluation était souvent important. Dans 14 des lots touchés, on a isolé *Pythium* sp. Ce champignon évolue dans les milieux humides.

D'autres **pourritures des racines** et **nécroses au collet**, causées par *Cylindrocladium canadense*, *Cylindrocarpon* spp., *Fusarium* spp. et *Phomopsis* spp., ont été relevées sur des plants d'épinettes blanches, d'épinettes noires, d'épinettes de Norvège, d'épinettes rouges, de mélèzes laricins, de peupliers hybrides, de pins gris, de pins rouges, de pins blancs et de sapins baumiers dans 87 lots de 18 pépinières réparties dans toutes les régions sauf l'Outaouais. Parmi ces lots infestés, 44 étaient produits en récipients.

Des bris provoqués par la **glace** ont été enregistrés dans 11 pépinières réparties dans 8 régions. Cette glace a endommagé 25 lots de plants d'épinettes blanches, d'épinettes noires, d'épinettes rouges, de pins gris, de pins rouges, de mélèzes européens, de mélèzes hybrides, de mélèzes japonais et de mélèzes laricins cultivés en récipients. Dans des cultures de mélèzes, le pourcentage de plants morts ou gravement affectés atteint 18 %.

La **neige** a parfois causé des bris de tige sur des plants d'épinettes, de pins, de mélèzes hybrides, de mélèzes laricins et de noyers noirs majoritairement de fortes dimensions. Un total de 66 lots cultivés à racines nues ou en récipients a été endommagé dans 16 pépinières de toutes les régions sauf le Centre-du-Québec.

Des **brûlures de pousses** causées par *Sirococcus conigenus* ont été relevées dans 10 lots d'épinettes blanches, d'épinettes noires et de pins gris répartis dans six pépinières situées dans les régions du Bas-Saint-Laurent, de Chaudière-Appalaches, de la Côte-Nord, de la Mauricie et du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

En 2006, on a détecté le **chancre scléroderrien**, *Gremmeniella abietina*, dans 16 lots d'épinettes noires, de pins gris et de pins rouges de six pépinières situées dans les régions de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Capitale-Nationale, de la Côte-Nord et du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Ces lots produits en récipients ont été triés afin d'éliminer les plants affectés. Sur des plants d'épinettes noires, c'est la première mention de cette maladie en pépinière forestière.

Des **moisissures** ont été observées dans 23 pépinières établies dans toutes les régions. On a enregistré des dommages dans 307 lots de plants d'épinettes, de pins, dont du pin noir, de mélèzes, de sapins baumiers et de thuyas occidentaux. Neuf de ces lots étaient produits à racines nues. Des plants ont été gravement affectés ou étaient morts dans 30 lots. On a identifié de la **moisissure grise** causée par *Botrytis cinerea* dans 226 lots, de la **moisissure nivale** dans 20 lots et d'autres moisissures dans 90 lots.

Des **moisissures de plants entreposés** ont été observées dans cinq des six pépinières qui ont fait de l'entreposage de l'automne 2005 au printemps 2006. Au total, 45 lots dont 27 de peupliers hybrides, 13 de différentes espèces feuillues et 5 d'espèces résineuses ont été affectés. On a relevé de 10 à 40 % de plants gravement affectés dans trois lots de peupliers alors que, dans d'autres lots, jusqu'à 40 % des plants étaient affectés moins.

La **punaise terne**, *Lygus lineolaris*, a endommagé 91 lots de plants d'épinettes blanches, d'épinettes de Norvège, d'épinettes noires, d'épinettes rouges, de peupliers hybrides et de pins gris dans 22 pépinières réparties dans toutes les régions administratives.

Des **rongeurs** ont fait des dégâts dans 13 pépinières établies dans huit régions. On a dénombré 50 lots de plants d'épinettes blanches, d'épinettes de Norvège, d'épinettes noires, de mélèzes européens, de mélèzes hybrides, de mélèzes japonais, de mélèzes laricins, de pins blancs, de pins rouges, de pins noirs et de thuyas occidentaux endommagés, majoritairement cultivés en récipients. Dans 17 de ces lots, de 1 à 18 % des plants étaient morts ou gravement affectés.